

Loctite 577

Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006 - ISO 11014-1

Page 1 sur 6

No. FDS: 168431 V004.0

Révision: 12.05.2010

Date d'impression: 20.05.2010

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 577

Utilisation prévue:

Anaérobie

Raison sociale:

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

Responsable pour la fiche de données de sécurité:

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

En cas d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

2. Identification des dangers

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Produit anaérobie d'étanchéité

Indication des composants selon (CE) n o 1907/2006:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS ELINCS	Teneur	Classification
Méthacrylate de Dodécyle 142-90-5	205-570-6	5 - 10 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	201-254-7	0,1 - < 1 %	T - Toxique; R23 Xn - Nocif; R21/22, R48/20/22 O - Comburant; R7 C - Corrosif; R34 N - Dangereux pour l'environnement; R51, R53
Méthacrylate de tétradécyle 2549-53-3	219-835-9	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Méthacrylate d'hexadécyle 2495-27-4	219-672-3	1 - 2 %	Xi - Irritant; R36/37/38
Acìde maléique 110-16-7	203-742-5	0,1 - 1 %	Xn - Nocif; R22 Xi - Irritant; R36/37/38 R43

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Amener au grand air. Si les symptomes persistent, faire appel á un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

carbon dioxide, mousse, poudre

Equipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.

Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériauabsorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquemementfermé pour mise au rebut.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau afin de minimiser tout risque de sensibilisation

Stockage:

Stocker dans les contenants d'origine entre 8-21°C (46.4-69.8°F) et ne pas remettre les résidus dans le contenant. La contamination pourrait en effet réduire la durée de vie en rayon du produit en vrac.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour

France

Base

France INRS

Composant	ppm	mg/m3	Туре	Catégorie	Remarques
CUMèNE	20	100	Valeur moyenne	Valeurs réglementaires	FVL
98-82-8			déterminée par le temps (VME).	indicatives	
CUMèNE	50	250	Limite court terme.	Valeurs réglementaires	FVL
98-82-8				indicatives	
CUMÈNE	50	250	Limite court terme.	VLEP contraignantes	FVL
98-82-8					
CUMÈNE	20	100	Valeur moyenne	VLEP contraignantes	FVL
98-82-8			déterminée par le temps (VME).		
CUMÈNE			Résorption par la peau	Peut être absorber par la peau.	FVL
98-82-8					
CUMÈNE			Résorption par la peau	Peut être absorber par la peau.	EU-2000/39/EC
98-82-8					
CUMÈNE	50	250	Limites à court terme	Indicatif	EU-2000/39/EC
98-82-8					
CUMÈNE	20	100	Valeur moyenne	Indicatif	EU-2000/39/EC
98-82-8			déterminée par le temps.		

Protection respiratoire:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.

Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant auxproduits chimiques peut être réduites par de nombreux facteurs agissantsur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final. Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374) Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Caoutchouc nitrile (IIR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales:

Aspect Pâte jaune

Odeur: Doux

Propriétés phys.-chim.:

Valeur pH 3 - 6

()

Point d'ébullition Indéterminé
Point d'éclair > 100 °C (> 212 °F)
Pression de vapeur < 5 mm/hg

(27 °C (80.6 °F))

Densité 1,15 - 1,20 g/cm3

()

Solubilité qualitative Légère (Solv.: Eau)

Solubilité qualitative Légère

Taux d'évaporation:

Densité de vapeur:

Non disponible

Non disponible

Teneur VOC < 5 %

(1999/13/EC)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable

Matières à éviter:

Réaction avec des acides forts. Réagit avec les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs organiques irritantes. oxydes de carbone

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:

Pourra entraîner une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entrainer une irritation cutanée.

Irritation des yeux:

Eviter le contact avec les yeux.

Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n' est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Écotoxicité:

Substances dangereuses	Espèces	Temps	Valeu	Valeur
No. CAS		d'exposit	r type	
		ion		

Méthacrylate de Dodécyle 142-90-5	Ide, silver or golden orfe (Leuciscus idus)	48 h	LC 50	10 - 100 mg/l
Hydroperoxyde de cumène 80-15-9 Hydroperoxyde de cumène 80-15-9	Ide, silver or golden orfe (Leuciscus idus) Water flea (Daphnia magna)	48 h 24 h	LC 50 EC 50	14 mg/l 7 mg/l

Informations générales:

Une fois durcis les produits Loctite sont des polyméres typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnent Les précautions requises respectant les risques pour l'environnementpour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devrontêtre envisagées.

Autres informations:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

La contribution de ce produit comme déchet est très insignifiante en comparaison à l'ensemble dans lequel il est utilisé

Code de déchet():

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Aprés usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus deproduit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dansun centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans uneinstallation autorisée."

14. Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

15. Informations réglementaires

Symboles de danger:

Xi - Irritant



Contient

Acìde maléique

Phrases R

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases S:

S24 Éviter le contact avec la peau.

S37 Porter des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:

65

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R34 Provoque des brûlures.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/20/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation et par ingestion.

R51 Toxique pour les organismes aquatiques.

R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R7 Peut provoquer un incendie.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.